

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 23 MARS 2023

DELIBERATION N°2023.00134

SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES DE SAINT-ETIENNE - MODIFICATION DE LA DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 10 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 123
Nombre de présents : 87
Nombre de pouvoirs : 26
Nombre de voix : 113

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

M. Abdelouahb BAKLI, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. André CHARBONNIER représenté par Mme Françoise GUILLOT, M. Marc CHAVANNE, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Véronique FALZONE, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON,

RECU EN PREFECTURE

Le 31 mars 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230323-D20230013410

Date de mise en ligne : 31 mars 2023

M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Audrey BERTHEAS donne pouvoir à M. Julien VASSAL,
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Catherine CHAPARD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
Mme Laura CINIERI donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Marianne DELIAVAL donne pouvoir à M. Christian JULIEN,
M. Philippe DENIS donne pouvoir à Mme Solange MORERE,
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à M. Christian DUCCESCHI,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Daniel GRAMPFORT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à Mme Véronique FALZONE,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Corinne SERVANTON donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Luc BASSON, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON,
M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Louis ROUSSET,
M. Gérard TARDY, Mme Eliane VERGER LEGROS

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 23 MARS 2023

SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES DE SAINT-ETIENNE - MODIFICATION DE LA DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE

Vu la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine,

Vu l'article D631-5 du Code du patrimoine, créé par le décret n°2017-456 du 29 mars 2017 relatif au patrimoine mondial, aux monuments historiques et aux sites patrimoniaux remarquables qui définit la composition des commissions locales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de Saint-Etienne, dans sa séance du 6 février 2012, prescrivant l'élaboration d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) sur le centre sud de la commune de Saint-Etienne, définissant les modalités de concertation et la composition de la commission locale en charge des AVAP ;

Vu la délibération du Conseil Métropolitain en date du 24 mars 2022 qui arrête le projet d'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) futur Site Patrimonial Remarquable (SPR) Saint-Etienne Centre sud ;

Vu la délibération du Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole, dans sa séance du 30 septembre 2021, créant la Commission Locale des SPR de Saint-Etienne et désignant ses membres ;

Considérant que deux des membres de la commission ont changé de fonctions ;

Il convient de désigner deux nouveaux membres de la commission locale des SPR de Saint-Etienne, qui pourra se réunir, à la fois, dans le cadre de la procédure de création de l'AVAP, futur SPR Centre sud, dont l'élaboration est en cours et dans celui du suivi des autres SPR en vigueur sur la commune, conformément au rôle attribué à cette instance par l'article L631-3 du Code du patrimoine.

Pour rappel, cette instance comprend :

- Des membres de droit :
 - le Président de la commission,
 - le Maire de la commune concernée,
 - le Préfet,
 - le Directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC),
 - l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

- un maximum de quinze membres nommés dont :
 - un tiers d'élus au Conseil Métropolitain,
 - un tiers de représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine,
 - un tiers de personnalités qualifiées.

Pour chacun des membres nommés, un suppléant doit également être désigné.

Ont été désignés par délibération en date du 30 septembre 2021 les membres suivants :

- Présidence de la commission : Monsieur Gaël Perdriau, Président de Saint-Etienne Métropole et maire de la commune concernée.
- Au titre des élus de Saint-Etienne Métropole :
 - Titulaire : Monsieur Gilles Thizy, Vice-Président en charge de la cohésion territoriale et de la stratégie foncière
Suppléant : Madame Nadia Semache, Conseillère métropolitaine déléguée auprès de Gilles Thizy, adjointe au maire de Saint-Etienne en charge de l'emploi et de l'insertion
 - Titulaire : Monsieur Robert Karulak, Vice-Président en charge du patrimoine et du tourisme
Suppléant : Monsieur Daniel Torgues, Conseiller métropolitain délégué auprès de Monsieur Karulak, Maire de Sainte-Croix-en-Jarez
 - Titulaire : Monsieur Jean-Pierre Berger, Conseiller métropolitain et adjoint au maire de Saint-Etienne en charge de l'urbanisme et du logement
Suppléant : Monsieur Marc Chassaubéné, Vice-président en charge du design, de la culture et du numérique et adjoint au maire de Saint-Etienne en charge de la culture, du design et de la valorisation du patrimoine
- Au titre des représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine :
 - Titulaire : Monsieur Philippe Peyroche, Membre de l'Association Histoire et Patrimoine
Suppléant : Madame Cendrine Sanquer, Présidente de l'Association Histoire et Patrimoine
 - Titulaire : Madame Marie-Eve MARET, Présidente de l'Association ARCO
Suppléant : Jacques Stribick, Délégué Général de l'Association ARCO
 - Titulaire : Jean-Pierre Duhamel, Vice-Président de l'Association Les Amis du Musée d'Art et d'Industrie
Suppléant : Nicolas Faure, Président de l'Association Les Amis du Musée d'Art et d'Industrie
- Au titre des personnalités qualifiées :
 - Titulaire : Monsieur Robert Belot, Directeur du Département des études en Patrimoines et Paysages Culturels de l'Université Jean Monnet (UJM)
Suppléant Monsieur Luc Rojas, Enseignant chercheur au laboratoire Environnement Ville et Société de l'Université Jean Monnet (UJM)
 - Monsieur Jacques Porte, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE)
Suppléant, Monsieur Jorn Garleff, responsable du champ histoire à l'ENSASE
 - Monsieur Franck Lebail, Architecte associé co-gérant de Novae
Suppléant : Julien Rivat, Architecte, Directeur de l'Atelier d'architecture Rivat

Madame Sanquer, ayant quitté sa fonction de Présidente de l'Association Histoire et Patrimoine, il est proposé de désigner Monsieur Christian Sigel, actuel Président de l'association, en qualité de suppléant de Monsieur Philippe Peyroche, au titre des représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine.

Monsieur Porte ayant quitté ses fonctions de Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE), il est proposé de désigner Monsieur Cédric Libert, actuel Directeur, en qualité de membre titulaire au titre des personnalités qualifiées.

Le règlement intérieur de la commission locale des SPR de Saint-Etienne sera actualisé en conséquence lors de la prochaine réunion.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **modifie la composition de la commission locale des SPR de Saint-Etienne par la désignation de deux nouveaux membres :**
 - **au titre des représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine**
 - o **Monsieur Christian Sigel, Président de l'association, en qualité de suppléant de Monsieur Philippe Peyroche,**
 - **au titre des personnalités qualifiées**
 - o **Monsieur Cédric Libert, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE) en qualité de membre titulaire.**

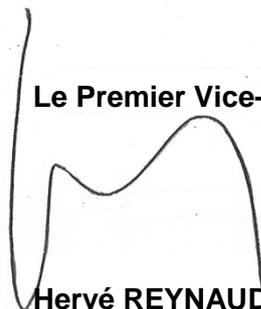
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,



Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD